



Fiscalité : niveau avancé (150 heures)

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux collaborateurs :

- Se familiariser avec certaines règles spécialisées de fiscalité des groupes (intégration ou regroupement des filiales) ou de fiscalité internationale. Assimiler ou approfondir les mécanismes nécessaires à une relation efficace de l'entreprise avec l'administration fiscale.

Public et pré requis :

- Groupe max : 6 stagiaires
- Bac + 3 ou expérience équivalente
- Avoir suivi le niveau I (bac +2)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Remise d'exercices "papier"
- Remise de supports "informatiques"
- Paper board,
- Echanges /Discussions

Suivi et évaluation des résultats :

- Attestation de présence
- Attestation formation individualisée

Date et lieu :

- Nombre heures de formation : 150h
- Date : entrées permanentes
- Lieux : Villeneuve d'Ascq

Programme :

- > Modalités d'exercice du droit de reprise (vérification d'exercices prescrits, interruption du délai de reprise, prolongation du délai de reprise – article L 187 du LPF)
- > L'issue de la vérification
- > Contentieux de l'impôt (le recours gracieux, recours auprès de la commission départementale ou de conciliation, le recours contentieux)
- > Sanctions fiscales (intérêts de retard, pénalités)
- > Les procédures préventives et particulières (l'agrément fiscal, le rescrit fiscal, le contrôle fiscal à la demande d'une PME, droit d'enquête)

4. Fiscalité des échanges internationaux

- > Territorialité de l'IR (le domicile fiscal, personnes ayant leur domicile fiscal en France, personnes non domiciliées en France, personnes disposant d'une habitation en France, retenues à la source, cas particulier des BIC, conventions de double imposition)
- > Territorialité de l'IS (principe d'imposition des entreprises exploitées en France, notion d'entreprise exploitée en France)
- > Aménagement au principe de territorialité (bénéfice mondial, bénéfice consolidé, déduction des déficits des PME)
- > Prévention de l'évasion fiscale (contrôle des transferts indirects de bénéfices à l'étranger, ...)
- > Territorialité de la TVA (définition des territoires, règles applicables aux transactions extra-communautaires de marchandises, règles applicables aux transactions intracommunautaires de marchandises, règles applicables aux prestations de services, règles spécifiques aux services de professionnels à consommateur final B to C, les transports et prestations accessoires)

5. La transmission de l'entreprise

- > La transmission de l'entreprise à titre onéreux
 - > la cession de l'entreprise individuelle (actifs cédés, étapes et effets de la vente d'un fonds de commerce, fiscalité de la cession du fonds de commerce – régime des plus-values professionnel – droits d'enregistrement)
 - > la cession des droits sociaux
- > La transmission de l'entreprise à titre gratuit

6. La cessation d'activité

- > La cessation d'activité de l'entreprise individuelle
- > La dissolution de la société (cause commune, cause spécifique, effets de la dissolution)